merinov
réinventer la mer

Projet

Engins de pêche abandonnés, perdus : innovation et recirculation

Équipe de réalisation

Jérôme Laurent, Stéphanie Pieddesaux, Maude Sirois, Marie-Ève Clark, Clémentine Henniquaux, Daniel Leblanc, Sylvie Bernier, Michel Tremblay

Partenaires

- Institut technologique de maintenance industrielle (ITMI)
- COALIA
- Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de la Gaspésie
- Ressource Le Phare
- Association des capitaines propriétaires de la Gaspésie (ACPG)
- Pêches et Océans Canada

Description du projet

Ce projet s'inscrit dans le programme « Pêche fantôme » qui vise la détection, la récupération des engins de pêche perdus, abandonnés ou autrement jetés, lesquels constituent une menace pour les espèces aquatiques en péril. L'objectif est de sensibiliser et transmettre à l'industrie des pêches tous les outils nécessaires à la prise en charge de ces activités.

Le projet vise l'élimination responsable des engins de pêche inutilisés, par l'élaboration d'un processus de gestion, recyclage et valorisation des matériaux. Il est bâti sur une collaboration avec COALIA, l'ITMI, deux centres de tri et deux organisations de pêche de la Côte-Nord et de la Gaspésie, et autres industries de valorisation des déchets plastiques.

Les objectifs sont l'élaboration d'un circuit qui achemine les engins de pêche récupérés vers les centres de tri ainsi que l'optimisation des étapes de traitement afin d'en retirer les matériaux qui pourront être intégrés dans des filières de recyclage existantes. La transformation de matériaux plus difficilement recyclables en carburant de grade maritime sera testée en vue de générer des revenus susceptibles d'être réinjectés dans l'économie locale. Un système de traçabilité des matériaux sera aussi intégré au circuit pour l'optimiser. Les premières étapes du projet ont été de cartographier la nature et la quantité des engins locales puis d'évaluer le potentiel de recyclage et de valorisation de leurs composantes.

Résultats et retombées sur l'industrie

Une proposition a été faite pour établir un circuit de gestion, de récupération et de valorisation des déchets d'engins de pêche, adaptée à la Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord.